

Accord conclu entre les dirigeants et actionnaires de référence de SYSTRAN et CSLI pour l'acquisition de 35.79 % du capital.

Paris, le 20 décembre 2013

Dimitris Sabatakakis¹, Guillaume Naigeon², Denis Gachot, Jean Senellart, Charles-Eric Boscals de Réals³ et les sociétés Valfinance et SOPI ont conclu ce jour, avec la société de droit coréen CSLI Co. Ltd., un accord relatif à la cession de l'intégralité de leur participation dans le capital de SYSTRAN représentant environ 35.79 %⁴ du capital, au prix de 5 euros par action.

Cette acquisition reste soumise à des conditions suspensives usuelles et notamment à l'obtention des autorisations administratives, en France et aux Etats-Unis, au titre du contrôle des investissements étrangers.

Conformément aux dispositions du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, CSLI déposera, dans les jours suivant le règlement-livraison des blocs d'actions ainsi cédés, un projet d'offre publique d'achat sur le solde des actions au même prix de 5 euros par action. Le projet d'offre publique d'achat, qui aurait lieu au cours du premier semestre 2014 selon le calendrier envisagé actuellement, restera soumis au contrôle de l'Autorité des marchés financiers.

Le Conseil d'administration de SYSTRAN, réuni ce jour, a confirmé la désignation du cabinet Sorgem Evaluation en tant qu'expert indépendant dans le cadre de ce projet d'offre publique.

Cette opération valorise les blocs cédés à environ 15,7 millions d'euros et la société SYSTRAN à environ 37,5 millions d'euros⁵.



A propos de SYSTRAN

SYSTRAN est l'un des acteurs historiques des technologies de traduction automatique et commercialise des solutions et produits innovants pour les postes individuels, les applications d'entreprise et les services en ligne qui facilitent la communication multilingue grâce à 52 paires de langues et 20 dictionnaires-métiers.

Avec plus de 40 années de recherche et développement, SYSTRAN est la technologie de traduction de référence pour des sociétés multinationales, les grands acteurs Internet et les organisations publiques.

¹ Directement et via une société que Dimitris Sabatakakis, Président-Directeur Général de SYSTRAN, détient et à laquelle il a apporté ses actions SYSTRAN.

² Directement et via une société que Guillaume Naigeon, membre du Conseil d'Administration de SYSTRAN, détient et à laquelle il a apporté certaines de ses actions SYSTRAN.

³ Denis Gachot, Jean Senellart et Charles-Eric Boscals de Réals sont membres du Conseil d'Administration de SYSTRAN.

⁴ Soit l'intégralité de leurs actions existantes, correspondant à 35,79 % du capital de SYSTRAN, et les actions à créer par l'exercice de leurs options de souscription d'action, soit au total 37,88 % du capital sur une base entièrement diluée.

⁵ Valeur des capitaux propres, hors actions autodétenues mais compte tenu des options de souscription d'actions existantes et non exercées à ce jour.

Les produits et solutions SYSTRAN améliorent la qualité de la communication multilingue et la productivité dans des contextes professionnels aussi variés que les relations B2B et B2C, en fournissant des traductions instantanées pour les moteurs de recherche, la gestion de contenu, le support client, le commerce électronique et les échanges collaboratifs intra et interentreprises.

SYSTRAN a son siège en France et une filiale à San Diego, en Californie (Etats-Unis).

SYSTRAN (Code ISIN FR0004109197, Bloomberg : SYST NM, Reuters : SYTN.LN) est cotée sur le compartiment C d'Euronext Paris.

Pour plus d'informations visitez le site www.systransoft.com ou www.systran.fr

A propos de CSLI

Fondée en février 1995, la société CSLI est leader en logiciels et services de traduction sur le marché coréen. Elle offre des solutions et des services de traduction, y compris la traduction de documents et la traduction automatique en ligne pour divers organismes gouvernementaux, entreprises et particuliers.

La technologie de pointe dont dispose CSLI ainsi que ses ressources linguistiques accumulées lui permettent de mieux servir sa clientèle. En particulier, les moteurs de traduction haut de gamme de CSLI offrent une traduction en temps réel et bidirectionnelle dans de nombreuses langues dont le coréen, le japonais, le chinois et l'anglais.

CSLI se consacre au développement de solutions de traduction variées afin de rendre le monde plus interconnecté et prévoit d'étendre sa présence sur le marché mondial de la traduction.

Le siège de CSLI est situé à Séoul, en République de Corée, et le groupe intervient notamment aux États-Unis, en Chine et en France.

Pour plus d'information, consultez www.csli.co.kr

Contact

Dimitris SABATAKAKIS, Président-Directeur Général
Téléphone: +33 (0)1 44 82 49 00 Fax: +33 (0)1 44 82 49 01
Email : sabatakakis@systran.fr

Les résultats du quatrième trimestre 2013 et les résultats annuels seront publiés le 14 février 2014.

Vous pouvez télécharger ce communiqué de presse sur :
<http://www.systran.fr/systran/investisseurs/communiqués-de-presse>